

Données d'identification

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 570804542 Code activité (NAF) 5813Z

Désignation et adresse du déclarant :

SA GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

PRESSE

.. AVENUE JEAN BAYLET

TOULOUSE CEDEX 9 31095 FR

Téléphone 05.62.11.36.07

ÉVÉNEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :

Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant

☐

Code monnaie : EUR

Désignation du conseil :

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Fait le 24/06/2021

777768

Données Fiscales

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN

570804542

Code activité (NAF)

5813Z

Désignation et adresse

SA GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

PRESSE

. . AVENUE JEAN BAYLET

TOULOUSE CEDEX 9 31095 FR

Téléphone

05.62.11.36.07

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration :

NOR

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF)

IS1

Catégorie fiscale

BI

Régime fiscal :

RN

Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS)

IS

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N :

01/01/2023

Date de clôture de l'exercice ou période N :

31/12/2023

Durée de l'exercice ou période N :

12

Date d'arrêté provisoire des comptes :

Date de clôture de l'exercice ou période N-1

31/12/2022

(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Durée de l'exercice ou période N-1 :

12

(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Date limite de dépôt de la déclaration :

20/05/2024

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : AVENUE JEAN BAYLET 31095 TOULOUSE Cedex 9

Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

					Exercice N clos le, 31/12/2023		Exercice N-1		
					Net 3		Net 4		
			Brut 1		Amortissements, provisions 2				
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC				
		Frais de développement	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	129 603	AG	37 016	92 587	97 214	
		Fonds commercial (1)	AH	221 793	AI	64 000	157 793	165 793	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	4 278 410	AK	3 994 092	284 317	344 090	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	36 018	AO		36 018	36 018	
		Constructions	AP	3 391 706	AQ	1 015 625	2 376 081	1 643 900	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	29 280 812	AS	23 409 203	5 871 610	2 269 403	
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 961 407	AU	2 410 523	550 884	576 018	
		Immobilisations en cours	AV	256 851	AW		256 851	2 432 059	
		Avances et acomptes	AX		AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	34 315 587	CV	4 143 016	30 172 570	30 976 320	
		Créances rattachées à des participations	BB	4 367	BC		4 367	4 308	
		Autres titres immobilisés	BD	645 383	BE	242 610	402 773	488 495	
		Prêts	BF	3 444 607	BG		3 444 607	3 715 904	
		Autres immobilisations financières	BH	1 716 897	BI		1 716 897	1 904 739	
		TOTAL (II)		BJ	80 683 441	BK	35 316 085	45 367 356	44 654 261
		ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	815 767	BM		815 767
En cours de production de biens	BN				BO				
En cours de production de services	BP				BQ				
Produits intermédiaires et finis	BR				BS				
Marchandises	BT				BU				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV				BW				
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)		BX	12 812 533	BY	193 579	12 618 954	11 455 257	
	Autres créances (3)		BZ	19 443 102	CA	578 750	18 864 351	13 656 141	
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) (2)		CD	529 952	CE		529 952	529 952	
DIVERS	Disponibilités		CF	10 415 816	CG		10 415 816	11 506 822	
	Charges constatées d'avance (3)		CH	1 109 041	CI		1 109 041	1 503 774	
	TOTAL (III)		CJ	45 126 210	CK	772 329	44 353 881	39 632 359	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	125 809 651	IA	36 088 414	89 721 237	84 286 620		
Renvois : (1) Dont droit au bail		141 793	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	384 975	Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :				Stocks :		Créances :			
Immobilisations :									

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 3 577 010)			DA	3 577 010	3 577 010		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	576 239	576 239		
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence : EK	)	DC				
	Réserve légale (3)			DD	357 701	357 701		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF				
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes visuels	EJ	DG	6 067 781	6 067 781		
	Report à nouveau			DH	7 588 789	6 504 692		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 394 498	1 084 097		
	Subventions d'investissement			DJ	1 803 697	1 703 372		
	Provisions réglementées			DK	7 774 848	7 437 222		
	TOTAL (I)			DL	29 140 562	27 308 113		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM				
	Avances conditionnées			DN				
	TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	2 594 218	1 968 028		
	Provisions pour charges			DQ	564 816	910 177		
	TOTAL (III)			DR	3 159 034	2 878 205		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 511 083	3 530 826		
	Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs EI	)	DV	10 288	10 288		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	12 198 969	12 587 288		
	Dettes fiscales et sociales			DY	6 521 527	6 436 792		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	235 507	385 037		
	Autres dettes			EA	30 768 948	26 436 487		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	4 175 318	4 713 583		
	TOTAL (IV)			EC	57 421 641	54 100 301		
	Écarts de conversion passif (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	89 721 237	84 286 620		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B				
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C				
			Écart de réévaluation libre	1D				
			Réserve de réévaluation (1976)	1E				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	54 779 127	51 205 529		
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant

				Exercice N				Exercice N-1		
				France		Exportations et raisons intracommunautaire			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA	840	FB		FC	840	343
	Production vendue	biens	FD	41 968 334	FE		FF	41 968 334	44 870 175	
		services	FG	41 574 870	FH		FI	41 574 870	40 829 304	
	Chiffres d'affaires nets			FJ	83 544 043	FK		FL	83 544 043	85 699 821
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	3 261 390	775 625	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	228 983	348 217	
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 435 694	1 216 741	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	88 470 111	88 040 404	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		14 198	
	Variation de stock (marchandises)						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	4 339 887	5 261 849	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	164 647	(371 019)	
	Autres achats et charges externes (3)						FW	58 973 672	58 364 708	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	795 032	856 040	
	Salaires et traitements						FY	12 721 886	13 231 260	
	Charges sociales (10)						FZ	5 718 802	5 965 860	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 575 277	1 556 525	
			dont montant de l'amortissement du fonds de commerce			HS				
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	1 817	8 422
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	29 218		
	Autres charges (12)						GE	387 730	623 227	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	84 707 969	85 511 069	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 762 142	2 529 335	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH	23 971	23 736	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI	83 347	161 029	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	59	208	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	31 840	33 059	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	609 181	327 394	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	641 081	360 662	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	895 723	500 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	973 975	212 327	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	1 869 698	712 327	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 228 617)	(351 665)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 474 149	2 040 377		

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise GROUPE LA DEPECHE DU MIDI					Néant		
					Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	786 883	1 542 188
	Produits exceptionnels sur opérations en capital				HB	55 869	4 078
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC	6 340 727	1 521 977
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	7 183 479	3 068 243
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	553 592	412 452
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				HF	25 285	12 746
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG	6 942 591	2 354 668
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	7 521 467	2 779 866
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	(337 989)	288 377
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ		513 470
Impôts sur les bénéfices (X)					HK	741 663	731 187
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	96 318 641	91 493 044
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	94 924 144	90 408 948
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	1 394 498	1 084 097
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		HP	920 861	901 158
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	297 854	38 100
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	902 845	153 421
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	4 640	4 890
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquième)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	225 980	229 340
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exercice (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6			
		dont cotisations facultatives Madelin		A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne		A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) ci-dessous en annexe) :				Exercice N	
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
cf annexe							
Sur opération de gestion :							
- régularisation pour congés à prendre (CET)					223 193	233 775	
- indemnités et intérêts sur affaires contentieuses					83 770	31 775	
- contrôle					120 000		
TOTAL GENERAL					7 521 467	7 183 479	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL							

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2024

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
									consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	CZ	1		D8	2		D9	3	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	KD	4 614 479		KE			KF	20 228	
CORPORELLES	Terrains							KG	36 018		KH			KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9			KJ	267 236		KK			KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1			KM	1 868 872		KN			KO	966 581	
		Installations générales, agencement et aménagements des constructions			Dont Composants		M2			KP	310 614		KQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants		M3			KS	24 582 165		KT	4 790 321		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencement aménagements divers						KV	828 928		KW			KX		
		Matériel de transport						KY	43 083		KZ			LA	6 671	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	2 074 319		LC			LD	66 243	
		Emballages récupérables et divers						LE			LF			LG		
	Immobilisations corporelles en cours							LH	2 432 059		LI			LJ	208 408	
	Avances et acomptes							LK			LL			LM		
	TOTAL III							LN	32 443 295		LO			LP	6 038 225	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G			8M			8T		
	Autres participations							8U	34 313 645		8V			8W	6 309	
	Autres titres immobilisés							1P	645 383		1R			1S		
	Prêts et autres immobilisations financières							1T	5 620 643		1U			1V	89 217	
	TOTAL IV							LQ	40 579 670		LR			LS	95 526	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	77 637 444		ØH			ØJ	6 153 979		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
			Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
			1		2		3		4	
INCO	Frais d'établissement et de développement		IN		CØ		DØ		D7	
	TOTAL I									
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV	4 900	LW	4 629 806	IX	
		TOTAL II								
CORPO	Terrains		IP		LX		LY	36 018	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	267 236	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD	21 598	ME	2 813 855	MF	
		Inst. gales, agencts et an constructions	IS		MG		MH	310 614	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	91 674	MK	29 280 812	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	14 322	MN	814 606	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	49 754	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	43 516	MT	2 097 047	MU	
		Emballages récupérables divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	2 383 616	MZ		NA	256 851	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY	2 383 616	NG	171 110	NH	35 926 794	NI	
FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	34 319 954	ØZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C	645 383	2D	
	Prêts et autres immobilisations financière		I2		2E	548 355	2F	5 161 504	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	548 355	NK	40 126 841	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	2 383 616	ØK	724 365	ØL	80 683 441	ØM		

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION GFiP N° 2054-bis 2024
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI Néant ☐

Exercice N clos le : 31/12/2023

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées»

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	–
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision spéciale.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2024

Désignation de l'entrepris GROUPE LA DEPECHE DU MIDI Néant

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE	56 000	RF	8 000	RI		RJ	64 000
Autres immobilisatons incorporelles		PE	3 951 381	PF	79 727	PG		PH	4 031 109
TOTAL I		RK	4 007 381	RM	87 727	RN		RO	4 095 109
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	267 236	PN		PO		PQ	267 236
	Sur sol d'autrui	PR	272 502	PS	211 511	PT	4 869	PU	479 143
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	263 085	PW	6 160	PX		PY	269 245
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	22 312 763	QA	1 186 969	QB	90 529	QC	23 409 203
Autres immobilisations corporelles	inst. générales, agencements aménagements divers	QD	649 403	QE	26 119	QF	11 812	QG	663 710
	Matériel de transport	QH	38 992	QI	4 925	QJ		QK	43 917
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 681 917	QM	64 494	QN	43 516	QO	1 702 895
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	25 485 898	QV	1 500 177	QW	150 725	QX	26 835 350
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	29 493 280	ØP	1 587 904	ØQ	150 725	ØR	30 930 459

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES					
		Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
													Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6
	sur sol d'autrui	R7	R8		R9	355 244	S1		S2		S3	64 418	S4
	inst. gales, agenc et am. des const	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5	4 105 435	T6		T7		T8	914 965	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8	39 321	V9		W1		W2	7 954	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3		X4	4 500 000	X5		X6		X7	987 337	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO
TOTAL III													
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR	4 500 000	NS		NT		NU	987 337	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		4 500 000	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		987 337	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			3 512 663	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP		SR	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2024

Désignation de l'entreprise GROUPE LA DEPECHE DU MIDI										Néant	
Nature des provisions			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
			1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)		3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)		3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires		3X	2 937 222	TM	4 500 000	TN	1 162 374	TO	6 274 848	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)		3Y	4 500 000	TP	1 500 000	TQ	4 500 000	TR	1 500 000	
	TOTAL I		3Z	7 437 222	TS	6 000 000	TT	5 662 374	TU	7 774 848	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A	668 028	4B	206 182	4C	217 992	4D	656 218	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marché terme		4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement de immobilisations		5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	745 177	EP		EQ	460 361	ER	284 816	
	Provisions pour charges sociales fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	1 465 000	5W	753 000	5X		5Y	2 218 000	
	TOTAL II		5Z	2 878 205	TV	959 182	TW	678 353	TX	3 159 034	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
		- corporelles	6E		6F		6G		6H		
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
		- titres de participation	9U	3 333 016	9V	810 000	9W		9X	4 143 016	
		- autres immobilisations financières (1)	Ø6	156 887	Ø7	85 723	Ø8		Ø9	242 610	
		Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients		6T	194 766	6U	1 817	6V	3 003	6W	193 579	
	Autres provisions pour dépréciation (1)		6X	578 750	6Y		6Z		7A	578 750	
	TOTAL III		7B	4 263 420	TY	897 539	TZ	3 003	UA	5 157 955	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	14 578 847	UB	7 856 721	UC	6 343 731	UD	16 091 838	
	Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE	31 035	UF	3 003			
				- financières	UG	895 723	UH				
- exceptionnelles				UJ	6 929 964	UK	6 340 727				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article										10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.											
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'annexe III au CGI.											

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2024

Désignation de l'entreprise GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant ☐

CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations							UL	4 367		UM			UN	4 367	
	Prêts (1) (2)							UP	3 444 607		UR	336 296		US	3 108 311	
	Autres immobilisations financières							UT	1 716 897		UV	192 459		UW	1 524 438	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux							VA	211 161		211 161					
	Autres créances clients							UX	12 601 372		12 601 372					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*		(Provision pour dépréciation antérieurement constituée*		UO			ZI								
	Personnel et comptes rattachés							UY	5 137		5 137					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux							UZ	11 695		11 695					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée						VB	1 518 229		1 518 229					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés						VN								
		Divers						VP	620 862		620 862					
	Groupe et associés (2)							VC	16 739 707		16 739 707					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)							VR	547 471		547 471					
	Charges constatées d'avance							VS	1 109 041		1 109 041					
	TOTAUX							VT	38 530 547		VU	33 893 431		VV	4 637 116	
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice				VD	55 063								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE	136 689								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)							VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		plus d'1 an et 5 ans au plu 3		A plus de 5 ans 4					
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y											
Autres emprunts obligataires (1)					7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine			VG	3 511 083		1 101 288		2 409 795						
		à plus d'1 an à l'origine			VH											
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A	10 288		10 288								
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	12 198 969		12 198 969								
Personnel et comptes rattachés					8C	2 592 554		2 592 554								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	2 490 696		2 490 696								
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				8E											
	Taxe sur la valeur ajoutée				VW	1 294 031		1 294 031								
	Obligations cautionnées				VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés				VQ	144 247		144 247								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J	235 507		235 507								
Groupe et associés (2)					VI	29 784 748		29 784 748								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	984 200		984 200								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie					ZZ											
Produits constatés d'avance					8L	4 175 318		3 942 599		232 719						
TOTAUX					VY	57 421 641		VZ	54 779 127		2 642 514					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	928 842		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	946 187										

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2024

Désignation de l'entreprise GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant

Exercice N, clos le :
31/12/2023

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA

1 394 498

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB			
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39 CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	111 005	XE	131 203
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	20 198		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le montant d'un crédit bail immobilier et de levée d'écrit		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déduites (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	1 075 153	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2058-B, cadre III)		XX		XW	1 075 213
	Amendes et pénalités		WJ	60	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 CGI)		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								I7	752 295

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL	116 207	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	116 207
------------	--	----	---------	--	----	--	----	---------

Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0%										I8	
												ZN	810 000
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN	
												WO	

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DON	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW		WQ	657 720
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV		
		- imposées aux taux de 0 %				WH		
		- imposées aux taux de 19 %				WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée					WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du C							ZX	

Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonér * lions	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 sexies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innov (art. 44 sexies A)	L5		XF	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés investissements immobilier cotées (art.208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Bassin urbain à dynamise (art.44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynar (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités N (art. 44 quaterdecies)	XC			
					Zone de revitalisation nura (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdec	PB			

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		XG	250 632			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagee par le report en arrière du déficit	ZI						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL									

Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	3 009 179	XJ	
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)						XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	3 009 179	XO	

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2024

Désignation de l'entreprise GROUPE LA DEPECHE DU MIDI										Néant			
I. SUIVI DES DÉFICITS													
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									K4				
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis					Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter			
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)									K5				
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)									K6				
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)									YJ				
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)									YK				
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES													
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'a										ZT			
39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice													
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT													
(à détailler sur feuillet séparé)								Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déduc								ZV	943 864		ZW	974 515	
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI													
Provisions pour risques et charges													
CP longue maladie								8X	29 218		8Y		
								8Z			9A		
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)								9B	29 218		9C		
Provisions pour dépréciation													
								9D			9E		
								9F			9G		
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)								9H			9J		
Charges à payer													
C3S								9K	102 071		9L	111 194	
Participation								9M			9N	513 470	
								9P			9R		
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)								9S	102 071		9T	624 664	
TOTALAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)								YN	1 075 153		YO	1 599 179	
à reporter au tableau 2058-A :								ligne WI		ligne WU			

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS															DGFIP N° 2058-C 2024			
Désignation de l'entreprise GROUPE LA DEPECHE DU MIDI														Néant ☐				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie			OC	6 504 692			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves {réserves légales Autres réserves		ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	1 084 097				Dividendes		ZE							
	Prélèvements sur les réserves			OE					Autres répartitions		ZF							
									Report à nouveau		ZG	7 588 789						
	TOTAL I			OF	7 588 789				N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II TOTAL II		ZH	7 588 789						
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																		
RENSEIGNEMENTS DIVERS														Exercice N :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens en crédit bail) J7 2 748 154)													YQ	1 484 525			
	- Engagements de crédit-bail immobilier													YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus													YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance													YT	16 534 181			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens en location pour une durée > 6 m) J8 1 733 184)													XQ	1 739 506			
	- Personnel extérieur à l'entreprise													YU	5 658 066			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)													SS	17 593 100			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages													YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES 85 828)													ST	17 448 819			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052													ZJ	58 973 672			
	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE													YW				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS)													9Z	795 032			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052													YX	795 032			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée													YY	8 253 942			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations													YZ	8 041 778			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires - DSN)													ØB	12 870 095			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition													ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société													ZK	4,16 %			
	- Numéro de centre de gestion agréé			XP				- Filiales et participations : (Liste au 20/11/2024 prévue par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0			ZR	1						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise													RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre du CGI													RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe			JA	3 009 179			Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %			JL	(250 000)				
								Plus-values à 19 %	JM	Imputations			JC	250 632				
	Groupe résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %			JO					
								Plus-values à 19 %	JP	Imputations			JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale			JH	FIL			N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	37928001900033						

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES JGFiP N° 2059-A 2024

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI Néant

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations *	1	Logiciels	4 900			4 900
	2	Terrains et agencements				
	3	Bâtiments				
	4	Installations industrielles, adm	21 598	4 869		16 729
	5	Matériel industriel	89 239	88 094		1 146
	6	Installations spécifiques et spé	2 435	2 435		
	7	Installations immo en location	14 322	11 812		2 510
	8	Mat transports				
	9	Mat bureau et Mobilier	43 516	43 516		
	10	Mat publicité				
	11	Autres participations	810 000			810 000
	12	Autres titres immobilisés				

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-valeur ou de la moins-valeur	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
7		8	9	10			11
I - Immobilisations *	1	4 900					
	2						
	3						
	4	(16 729)	(16 729)				
	5	(1 146)	(1 146)				
	6						
	7	(2 510)	(2 510)				
	8						
	9						
	10						
	11	(810 000)				(810 000)	
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				810 000	
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)		(20 385)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %						

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGFiP N° 2059-B 2024

Néant

X

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente <i>(art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)</i>				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 1			
		N - 2			
	différente <i>(art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)</i>	N - 3			
		N - 4			
	(à préciser) au titre de :	N - 5			
		N - 6			
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	TOTAL 2				

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-v values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprisGROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant☒

	Rappel de la plus ou moins-v-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 %	
(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les soc	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non co	
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le reve	exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 2	
	(art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-v alues à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a c
cices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entrepri: GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant ☒

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2024

Désignation de l'entreprise GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant

☒

Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023

Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	
-----------------------------	------------------------------------	----	--

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-AD)	SA	
---	----	--

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

*Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA,
vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE*

Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV	
--	----	--

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence du GY au	GZ	
Date de cessation	HR	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant

EXERCICE CLOS LE31/12/2023

N° SIRET57080454200365

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

ADRESSE (voie)

AVENUE JEAN BAYLET

CODE POSTAL31095

VILLETOULOUSE Cedex 9

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	16 503
---	----	---	---	----	--------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	14	Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	212
---	----	----	---	----	-----

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SAS	Dénomination	OCCITANE DE COMMUNICATION		
N° SIREN (si société établie en France)	379280019	% de détention	96,24	Nb de parts ou actions	16 087
Adresse :	N°	Voie			
		AVENUE JEAN BAYLET			
	Code Postal	31300	Commune	TOULOUSE	Pays
					FR

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal		Commune		Pays

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal		Commune		Pays

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal		Commune		Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre		Nom Patronimique et prénom(s)			
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal		Commune		Pays

Titre		Nom Patronimique et prénom(s)			
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal		Commune		Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE31/12/2023N° SIRET57080454200365

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISEGROUPE LA DEPECHE DU MIDI

ADRESSE (voie)AVENUE JEAN BAYLET

CODE POSTAL31095VILLETOULOUSE Cedex 9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISEP5

Forme juridiqueSASDénominationDEPECHE EVENTS

N° SIREN (si société établie en France)519158380% de détention100,00

Adresse :N°VoieAVENUE JEAN BAYLET

Code Postal31095CommuneTOULOUSE CEDEX 9PaysFR

Forme juridiqueSASDénominationMIDI OLYMPIQUE

N° SIREN (si société établie en France)314504762% de détention97,50

Adresse :N°VoieAVENUE JEAN BAYLET

Code Postal31095CommuneTOULOUSE CEDEX 9PaysFR

Forme juridiqueSNCDénominationLA DEPECHE INTERACTIVE

N° SIREN (si société établie en France)418594867% de détention35,00

Adresse :N°VoieAVENUE JEAN BAYLET

Code Postal31095CommuneTOULOUSE CEDEX 9PaysFR

Forme juridiqueEURLDénominationPROSERVICES

N° SIREN (si société établie en France)452000540% de détention100,00

Adresse :N°VoieAVENUE JEAN BAYLET

Code Postal31095CommuneTOULOUSE CEDEX 9PaysFR

Forme juridiqueSASDénominationDEPECHE HEBDOS

N° SIREN (si société établie en France)426480083% de détention100,00

Adresse :N°35VoieRUE DE LA REPUBLIQUE

Code Postal12200CommuneVILLEFRANCHE DE ROUERGUEPaysFR

Forme juridiqueSASUDénominationMEDIAS DE PROXIMITE

N° SIREN (si société établie en France)562780015% de détention100,00

Adresse :N°VoieAVENUE JEAN BAYLET

Code Postal31095CommuneTOULOUSE CEDEX 9PaysFR

Forme juridiqueSASDénominationL'OCCITANE D'IMPRIMERIE

N° SIREN (si société établie en France)438649527% de détention100,00

Adresse :N°VoieAVENUE JEAN BAYLET

Code Postal31095CommuneTOULOUSE CEDEX 9PaysFR

Forme juridiqueSASDénominationLA DEPECHE NEWS

N° SIREN (si société établie en France)441121191% de détention100,00

Adresse :N°VoieAVENUE JEAN BAYLET

Code Postal31095CommuneTOULOUSE CEDEX 9PaysFR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G 2024

Néant

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

57080454200365

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

ADRESSE (voie)

AVENUE JEAN BAYLET

CODE POSTAL

31095

VILLE

TOULOUSE Cedex 9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

SNC

Dénomination

L'AGENCE POLE OUEST

N° SIREN (si société établie en France)

442949533

% de détention

90,00

Adresse :

N°

Voie

AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal

31100

Commune

TOULOUSE

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

MIDOL SPORTS

N° SIREN (si société établie en France)

830390134

% de détention

100,00

Adresse :

N°

Voie

AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal

31095

Commune

TOULOUSE CEDEX 9

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

VIA OCCTIANIE

N° SIREN (si société établie en France)

898561741

% de détention

100,00

Adresse :

N°

Voie

AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal

31095

Commune

TOULOUSE CEDEX 9

Pays

FR

Forme juridique

SA

Dénomination

SOCIETE DU JOURNAL MIDI LIBRE

N° SIREN (si société établie en France)

456801158

% de détention

97,93

Adresse :

N°

Voie

RUE DU MAS DE GRILLE

Code Postal

34430

Commune

SAINT JEAN DE VEDAS

Pays

FR

Forme juridique

SA

Dénomination

DES GAZETTES ASSOCIEES

N° SIREN (si société établie en France)

342347895

% de détention

33,84

Adresse :

N°

13

Voie

PLACE DE LA COMEDIE CS 39530

Code Postal

34960

Commune

MONTPELLIER CEDEX 2

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

GAMA

N° SIREN (si société établie en France)

751417122

% de détention

20,00

Adresse :

N°

9

Voie

RUE HUYSMANS

Code Postal

75006

Commune

PARIS 6

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

ROSE

N° SIREN (si société établie en France)

910141183

% de détention

33,33

Adresse :

N°

28

Voie

RUE DUPONT

Code Postal

31500

Commune

TOULOUSE

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

MY SAM CAB

N° SIREN (si société établie en France)

817548027

% de détention

13,09

Adresse :

N°

8

Voie

AV PIERRE GILLES DE GENNES

Code Postal

81000

Commune

ALBI

Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège



Kaufmann et Associés
SARL Unipersonnelle
8 avenue Bertie Albrecht
75008 Paris

Groupe La Dépêche du Midi S.A.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Groupe La Dépêche du Midi S.A.
Avenue Jean Baylet - 31100 Toulouse

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Kaufmann et Associés
SARL Unipersonnelle
8 avenue Bertie Albrecht
75008 Paris
Capital social : 8 000€
N° SIREN : 478.316.557



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège



Kaufmann et Associés
SARL Unipersonnelle
8 avenue Bertie Albrecht
75008 Paris

Groupe La Dépêche du Midi S.A.

Avenue Jean Baylet - 31100 Toulouse

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe La Dépêche du Midi S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note "A - REGLES ET METHODES COMPTABLES - A XIV– CHIFFRE D'AFFAIRES" de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 20 mai 2024

KPMG SA

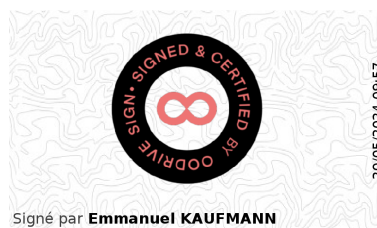
Paris, le 20 mai 2024

Kaufmann et Associés



Diego Déchelotte

Associé



Emmanuel Kaufmann

Associé

RAPPORT ANNUEL

2023



Conseil d'Administration
du 22 Avril 2024

SOMMAIRE

COMPTES DE L'EXERCICE

p. 3 à 8

Bilan

Compte de résultat

Tableau de financement

ANNEXES

p. 9 à 20

Règles et méthodes comptables

Informations sur le bilan

Informations sur le compte de résultat

Autres informations

Tableau de variation des capitaux propres

Résultats financiers de la société au cours des cinq
derniers exercices

GROUPE LA DEPECHE

p. 21 à 26

Filiales et participations

Organigramme du groupe

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

p. 27 à 31

Bilan

Compte de résultat

COMPTES DE L'EXERCICE

2023

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF

	Brut	Amortissements et provisions	Net 31-12-2023	Net 31-12-2022
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	129 603	37 016	92 587	97 214
Fonds commercial	221 793	64 000	157 793	165 793
Autres immobilisations incorporelles	4 278 410	3 994 092	284 317	344 090
	4 629 806	4 095 108	534 697	607 097
Immobilisations corporelles				
Terrains, agencements de terrains	36 018	0	36 018	36 018
Constructions	3 391 706	1 015 625	2 376 081	1 643 900
Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 280 812	23 409 203	5 871 610	2 269 402
Autres immobilisations corporelles	3 218 258	2 410 523	807 735	3 008 076
	35 926 794	26 835 351	9 091 444	6 957 396
Immobilisations financières				
Participations	34 315 587	4 143 016	30 172 570	30 976 321
Créances rattachées à des participations	4 367	0	4 367	4 308
Autres titres immobilisés	645 383	242 610	402 773	488 496
Prêts	3 444 607	0	3 444 607	3 715 904
Autres immobilisations financières	1 716 897	0	1 716 897	1 904 739
	40 126 841	4 385 626	35 741 215	37 089 768
ACTIF IMMOBILISE	80 683 441	35 316 085	45 367 356	44 654 260
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	815 767	0	815 767	980 414
	815 767	0	815 767	980 414
Avances et acptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances				
Clients et comptes rattachés	12 812 533	193 579	12 618 954	11 455 257
Autres créances*	19 443 102	578 750	18 864 351	13 656 141
	32 255 635	772 329	31 483 305	25 111 398
Divers				
Dépôts à terme	7 829 952	0	7 829 952	7 079 952
Disponibilités	3 115 816	0	3 115 816	4 956 822
	10 945 768	0	10 945 768	12 036 774
ACTIF CIRCULANT	44 017 170	772 329	43 244 840	38 128 586
Comptes de régularisation actif				
Charges constatées d'avance	1 109 041	0	1 109 041	1 503 774
	1 109 041	0	1 109 041	1 503 774
TOTAL GENERAL	125 809 651	36 088 414	89 721 237	84 286 620

* Dont Groupe et associés

16 739 707

10 999 086

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

PASSIF

	31-12-2023	31-12-2022
Capital social	3 577 010	3 577 010
Prime d'émission, de fusion, d'apport	576 239	576 239
Réserve légale	357 701	357 701
Autres réserves	6 067 781	6 067 781
Report à nouveau	7 588 789	6 504 692
Résultat de l'exercice	1 394 498	1 084 097
Subventions d'investissement	1 803 697	1 703 372
Provisions réglementées	7 774 848	7 437 222
CAPITAUX PROPRES	29 140 562	27 308 114
Provisions pour risques	2 594 218	1 968 028
Provisions pour charges	564 816	910 177
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 159 034	2 878 205
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit *	3 511 083	3 530 826
Emprunts et dettes financières divers	10 288	10 288
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 198 969	12 587 288
Dettes fiscales et sociales	6 521 527	6 436 792
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	235 507	385 037
Autres dettes***	30 768 948	26 436 486
DETTES **	53 246 322	49 386 717
Comptes de régularisation passif		
Abonnement à servir et autres produits constatés d'avance **	4 175 318	4 713 583
	4 175 318	4 713 583
TOTAL GENERAL	89 721 237	84 286 620

* Dont concours bancaires (Intérêts courus)

** Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

*** Dont Groupe et associés

54 779 127

51 205 530

29 784 748

25 267 434

COMPTE DE RESULTAT

	31-12-2023	31-12-2022
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	840	343
Production vendue - Biens	41 968 334	44 870 175
Production vendue - Services	41 574 870	40 829 304
Chiffre d'affaires net	83 544 043	85 699 821
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	3 261 390	775 625
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	228 983	348 217
Autres produits	1 435 694	1 216 741
	88 470 111	88 040 404
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	0	14 198
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 339 887	5 261 849
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	164 647	(371 019)
Autres achats et charges externes	58 973 672	58 364 708
Impôts, taxes et versements assimilés	795 032	856 040
Salaires et traitements	12 721 886	13 231 260
Charges sociales	5 718 802	5 965 860
Dotations d'exploitation		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 575 277	1 556 525
- sur actif circulant : dotations aux provisions	1 817	8 422
- pour risques et charges : dotations aux provisions	29 218	0
Autres charges	387 730	623 227
	84 707 969	85 511 069
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	3 762 142	2 529 335
Bénéfice attribué ou perte transférée	23 971	23 736
Perte supportée ou bénéfice transféré	(83 347)	(161 029)
Produits financiers		
Produits financiers de participations	59	208
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	31 840	33 059
Autres intérêts et produits assimilés	609 181	327 394
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	641 081	360 662
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	895 723	500 000
Intérêts et charges assimilées	973 975	212 327
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Autres charges financières	0	0
	1 869 698	712 327
2 - RESULTAT FINANCIER	(1 228 617)	(351 665)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 474 149	2 040 377

	31-12-2023	31-12-2022
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	786 883	1 542 188
Produits exceptionnels sur opérations en capital	55 869	4 078
Reprises amortissements dérogatoires	0	0
Autres reprises exceptionnelles aux provisions pour risques	6 340 727	1 521 977
	7 183 479	3 068 243
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	553 592	412 452
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25 285	12 746
Autres dotations exceptionnelles aux provisions pour risques	6 942 591	2 354 668
	7 521 467	2 779 866
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(337 989)	288 377
Impôts sur les bénéfices	741 663	731 187
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	513 470
5 - RESULTAT DE L'EXERCICE	1 394 498	1 084 097

TABLEAU DE FINANCEMENT

ANALYSE DE LA VARIATION DE TRESORERIE

	2023	2022
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	1 394 498	1 084 097
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissements et provisions nettes de reprises	3 102 082	2 805 305
Plus et moins values de cession	(30 584)	8 668
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	4 465 996	3 898 069
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(2 324 079)	655 021
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)	2 141 917	4 553 090
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 824 366)	(3 428 166)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 900	0
Acquisitions d'immobilisations financières	(93 187)	(229 896)
Cessions d'immobilisations financières	546 017	677 586
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(3 366 636)	(2 980 476)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	0	(1 504 350)
Encaissements/Décaissements provenant d'emprunts et subventions	1 080 135	3 778 608
Remboursements d'emprunts	(946 187)	(677 449)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	133 948	1 596 809
VARIATION DE LA TRESORERIE (A+B+C)	(1 090 772)	3 169 423
MONTANTS DU BILAN		
Trésorerie nette à l'ouverture	12 035 935	8 866 511
Trésorerie nette à la clôture	10 945 163	12 035 935
VARIATION DE LA TRESORERIE	(1 090 772)	3 169 423

ANNEXE COMPTES DE L'EXERCICE

2023

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03, 2015-06 et 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Ces estimations ou hypothèses peuvent être révisées d'exercice en exercice si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations.

FAITS MARQUANTS

- Groupe Dépêche du Midi a comptabilisé une subvention d'exploitation "Aide au Portage" de 663 714 €, en hausse de 134 709 € par rapport à 2022.

D'autres subventions ont été perçues pour un montant de 553 872 €.

- Pour compenser la hausse des tarifs postaux, La Dépêche Du Midi a bénéficié en 2023 d'une aide à l'exemplaire pour les titres de presse postés d'un montant de 2 043 K€.

- Le projet industriel initié en 2022 a été mis en service début octobre 2023. Cet investissement d'un coût global de 4 500 K€ a été financé pour partie par un emprunt de 3 000 K€, totalement débloqué, et par une subvention dont il reste à percevoir 300K€ au 31/12/2023.

- Au vu des résultats de certaines sociétés au 31/12/2023, des provisions sur titres ont été passées pour un montant total de 896 K€ ainsi que des provisions sur comptes courants pour un montant total de 638 K€.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant

A I - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels sont enregistrés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production (production immobilisée) et sont amortis sur une durée de 36 mois.

En application du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, qui est venu transposer la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les fonds commerciaux inscrits à l'actif du bilan sont désormais amortis sur 10 ans à compter du 1er janvier 2016.

Au 31 décembre 2023, les montants inscrits au poste "Fonds commercial" s'élèvent à :

- 209 603 € de valeur brute
- 101 016 € de valeur nette d'amortissement.

A II - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont amorties sur les durées d'utilité de chacun des biens. Durées retenues :

- Constructions : amortissement selon les durées réelles de vie de chacun des biens (40 ans pour le gros œuvre, entre 15 et 25 ans pour les autres composants)
- Agencements : 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : entre 5 et 15 ans
- Autres immobilisations corporelles : entre 5 et 10 ans
- Centre d'impression : entre 7 et 20 ans.

A III – TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celui-ci, une provision pour dépréciation des titres est constituée. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base des capitaux propres, des perspectives de rentabilité de chacune des filiales concernées et eu égard aux particularités du secteur de la presse. Les écarts d'acquisition constatés à l'achat et inclus dans la valeur des titres sont remis en cause seulement lorsque les perspectives de résultats sont défavorables.

A IV – PRETS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les prêts concernent des versements effectués dans le cadre des obligations de l'effort construction.

Une convention d'avance financière de 2M€, rémunérée, a été conclue en 2021 avec la SCI Immocitane. Cette avance est amortissable sur 10 ans.

Les autres immobilisations financières représentent les dépôts et cautionnements.

A V – STOCKS DE MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Des provisions pour dépréciation sont constituées sur les matières premières en fonction de leur obsolescence.

A VI – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES

Les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées sur la base des difficultés de recouvrement de chacune des créances concernées.

A VII – AUTRES CREANCES

Sont enregistrés sous cette rubrique :

- les comptes courants filiales
- les créances fiscales et sociales
- les avoirs fournisseurs.

Les produits à recevoir sont constatés suivant les dispositions prévues au règlement ANC 2014-03.

A VIII – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Elles correspondent aux opérations enregistrées en comptabilité mais pour lesquelles les prestations ne sont pas encore effectuées.

A IX – TRESORERIE & VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Lorsque la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

A X – PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées inscrites au bilan correspondent aux amortissements dérogatoires ainsi qu'à l'article 39 bis du Code Général des Impôts.

Les amortissements dérogatoires sont constitués par la différence entre l'amortissement autorisé par la législation fiscale en vigueur et l'amortissement pour dépréciation des biens. A la clôture de l'exercice, une provision au titre de l'article 39 bis a été dotée pour un montant de 1,5M€. Dans le cadre du projet Quadri et d'aménagements de locaux, 4,5M€ de provision 39 bis ont été utilisés en 2023.

A XI – PROVISIONS

Les provisions sont établies en conformité avec le règlement ANC 2014-03 sur les passifs. Les provisions sont calculées selon la meilleure estimation du risque concerné à la date de l'arrêté des comptes.

Elles concernent principalement les litiges et les provisions pour risques sur comptes courants.

Suite à l'avancement des travaux de gros entretiens nous avons repris 460 361 € au 31/12/2023.

En application de la Loi de Transition Energétique du 17 août 2015, les publications de Presse doivent depuis le 1er janvier 2017 contribuer au dispositif de récupération du papier. Les contributions à attribuer à l'organisme collecteur CITEO peuvent être versées en partie sous forme de prestations en nature (encarts publicitaires pour favoriser le geste de tri et le recyclage papier...) et en partie en numéraire.

A XII - INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas enregistrées dans les comptes sociaux mais font l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

Elles sont calculées sur la base des droits acquis par le personnel à la clôture de l'exercice augmentés des charges sociales de 40% en moyenne, après réexamen au 31/12/2023 des hypothèses de mortalité, de turn-over (4% à 0,5% selon la classe d'âge), de revalorisation (2% à 0,5% selon la classe d'âge), et application d'un taux d'actualisation de 3,10%.

Dans le cadre du contrat d'assurance portant sur les de fin de carrière souscrit en 2021, un versement d'un montant de 150 000 € a été effectué en 2023.

A XIII - DETTES CONGES PAYES

En ce qui concerne la déduction fiscale des indemnités de congés payés et des charges sociales afférentes, c'est le régime optionnel qui a été retenu.

L'indemnité de congés payés est déduite de l'exercice au cours duquel les salariés prennent les congés correspondants suivant l'article 39-1 du Code Général des Impôts.

A XIV– CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constaté à la livraison des journaux en prenant en considération les invendus, ou à la date de réalisation de la prestation de service, en particulier pour l'activité publicité.

A XV– PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ils correspondent à des opérations enregistrées en comptabilité mais pour lesquelles la société n'a pas encore réalisé les prestations correspondantes. Ils représentent essentiellement les abonnements restants à servir.

A XVI– CHARGES D'EXPLOITATION

Les achats sont constatés sur la base des livraisons de matières premières ou de la réalisation des prestations de service.

A XVII – SITUATION FISCALE

La convention d'intégration fiscale a entraîné la comptabilisation d'une charge nette d'IS de 741 663 € dans les comptes 2023.

A XVIII – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Les comptes de la société sont consolidés, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes de la société SAS Société Occitane de Communication (avenue Jean Baylet, Toulouse).
Pourcentage détenu : 96,24%.

B - INFORMATIONS SUR LE BILAN

B I - ACTIF IMMOBILISE

	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	129 603	0	0	129 603
Fonds commercial	221 793	0	0	221 793
Autres immobilisations incorporelles	4 263 082	20 228	4 900	4 278 410
	4 614 478	20 228	4 900	4 629 805
Immobilisations corporelles				
Terrains, agencements de terrains	36 018	0	0	36 018
Constructions	2 446 723	966 581	21 598	3 391 706
Installations techniques, matériel et outillage	24 582 165	4 790 321	91 674	29 280 812
Autres immobilisations corporelles	5 378 389	281 323	2 441 454	3 218 258
	32 443 295	6 038 225	2 554 726	35 926 794
Immobilisations financières				
Participations	34 309 337	6 250	0	34 315 587
Créances rattachées à des participations	4 308	59	0	4 367
Autres titres immobilisés	645 383	0	0	645 383
Prêts	3 715 904	82 260	353 557	3 444 607
Autres immobilisations financières	1 904 739	6 957	194 798	1 716 897
	40 579 671	95 526	548 355	40 126 841
TOTAL	77 637 444	6 153 979	3 107 981	80 683 440

B II - AMORTISSEMENTS

	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	4 007 381	87 727	0	4 095 108
	4 007 381	87 727	0	4 095 108
Immobilisations corporelles				
Terrains, agencements de terrains	0	0	0	0
Constructions	802 823	217 670	4 869	1 015 625
Installations techniques, matériel et outillage	22 312 763	1 186 969	90 529	23 409 203
Autres immobilisations corporelles	2 370 313	95 538	55 328	2 410 523
	25 485 899	1 500 177	150 725	26 835 351
TOTAL	29 493 279	1 587 903	150 725	30 930 457

B III - PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	2 937 222	4 500 000	1 162 374	6 274 848
Autres provisions réglementées (39 bis)	4 500 000	1 500 000	4 500 000	1 500 000
	7 437 222	6 000 000	5 662 374	7 774 848
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	668 028	206 182	217 992	656 218
Provision pour impôts sur plus-value	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	745 177	0	460 361	284 816
Provisions pour risques sur filiales	1 300 000	638 000	0	1 938 000
Autres provisions pour risques et charges	165 000	115 000	0	280 000
	2 878 205	959 182	678 353	3 159 034
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations financières	3 489 903	895 723	0	4 385 626
Sur stocks et encours	0	0	0	0
Sur créances clients	194 766	1 817	3 003	193 579
Autres provisions pour dépréciation	578 750	0	0	578 750
	4 263 419	897 540	3 003	5 157 955
TOTAL	14 578 849	7 856 722	6 343 731	16 091 838

B IV - COMPTES DE REGULARISATION

Eléments de l'actif	Montant	Eléments du passif	Montant
Produits à recevoir		Charges à payer	
Créances clients	169 504	Emprunts et dettes financières divers	10 378
Autres créances	804 948	Dettes fournisseurs	1 244 853
Intérêts	173 172	Dettes fiscales et sociales	3 738 456
		Autres dettes	915 381
	1 147 623		5 909 068
Charges constatées d'avance		Produits constatés d'avance	
Charges d'exploitation	1 109 041	Abonnements restants à servir	4 155 703
		Clients publicité	0
		Divers	19 616
	1 109 041		4 175 318

B V - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

	Montant		Montant
Créances		Compte de Résultat	
Clients	8 724 590	Produits d'exploitation	31 210 142
Autres créances	15 560 457	Charges d'exploitation	27 099 526
		Produits de participation	0
Dettes		Autres produits financiers	271 088
Fournisseurs	6 291 146	Charges financières	1 152 845
Autres dettes	29 747 016	Produits exceptionnels	0
Produits constatés d'avance	0	Charges exceptionnelles	500 000

B VI - TABLEAU DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	4 367	0	4 367
Prêts *	3 444 607	336 296	3 108 311
Autres immobilisations financières	1 716 897	192 459	1 524 438
Clients et comptes rattachés	12 812 533	12 812 533	0
Groupe et associés	16 739 707	16 739 707	0
Autres créances	2 703 395	2 703 395	0
Charges constatées d'avance	1 109 041	1 109 041	0
	38 530 547	33 893 431	4 637 116

* Prêts accordés en cours d'exercice 55 063

* Remboursements obtenus en cours d'exercice 136 689

Les prêts correspondent aux versements effectués dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort construction. De plus, une avance financière de 2 M€, rémunérée, a été conclue avec la SCI Immocitane courant 2021.

Dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit *	3 511 083	1 101 288	2 409 795	0
Emprunts et dettes financières divers	10 288	10 288	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	12 198 969	12 198 969	0	0
Dettes fiscales et sociales	6 521 527	6 521 527	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	235 507	235 507	0	0
Groupe et associés	29 784 748	29 784 748	0	0
Autres dettes	984 200	984 200	0	0
Produits constatés d'avance	4 175 318	3 942 599	232 719	0
	57 421 640	54 779 126	2 642 514	0

* Emprunts souscrits en cours d'exercice 928 842

* Emprunts remboursés en cours d'exercice 946 187

Les dettes financières concernent des emprunts moyen terme amortissables et rémunérés sur la base de taux d'intérêt fixes.

B VII - EMPRUNTS GARANTIS PAR DES SURETES REELLES

	Montant initial	Date de souscription et d'échéance	Capital restant dû	Nature de la garantie	Nature du taux
BPI France	4 000 000	2015 - 2026	1 125 000		(f)
Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées	3 000 000	2022 - 2027	2 375 705		(f)
TOTAL	7 899 568		3 500 705		

(f) fixe,

Un emprunt de 3 000 K€ a été contracté auprès du CANMP dans le cadre du financement du projet industriel "quadri".

Au 31/12/23, il a été entièrement décaissé.

B VIII - ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Engagements donnés	Montant	Engagements reçus	Montant
Intérêts sur emprunts restant à payer	112 412	Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune :	
Indemnités de départ à la retraite	2 331 676		
Fondation Dépêche du Midi	1 800 000	Occitane de Publicité 2013 & 2016	2 200 000
Nantissement de placements DAT (CANMP)	1 200 000	Dépêche Hebdos 2013 & 2019	800 000
		Dépêche Events 2012 & 2017 & 2019	2 200 000
		Garantie Société Occitane de Communication sur Différé de paiement SCI Immocitane	1 154 753
		Caution simple SOC sur prêt Immocitane de 2021	1 623 460
TOTAL	5 444 088	TOTAL	7 978 214

B IX - CREDIT BAIL

Poste du bilan concerné	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette	Redevances payées	
		de l'exercice	cumulées		de l'exercice	cumulées
Logiciels	1 239 440	265 967	447 960	791 480	1 020 726	427 413
Inst.techn.Mat.Outillage	60 866	0	0	60 866	0	0
Matériel informatique	1 447 848	277 607	966 307	481 541	1 262 742	482 698
	2 748 154	543 574	1 414 267	1 333 887	2 283 468	910 111
Poste du bilan concerné	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	
	A 1an au +	De 1à 5 ans	A + de 5 ans	Total		
Logiciels	418 476	432 707	0	851 183		0
Inst.techn.Mat.Outillage	14 023	56 094	0	70 117		0
Matériel informatique	403 479	159 746	0	563 225		0
	835 978	648 547	0	1 484 525		0

C - INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

C I - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Eléments	2023		2022	
	Montant	%	Montant	%
Ventes de marchandises	840	0,00	343	0,00
Ventes de journaux et suppléments	41 900 820	50,15	44 789 903	52,26
Publicité	27 711 925	33,17	28 077 336	32,76
Travaux d'impression, labeur et gratuits	1 237 122	1,48	583 980	0,68
Autres biens et services divers	12 693 336	15,19	12 248 259	14,29
Total	83 544 043	100,00	85 699 821	100,00

C II - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice résulte essentiellement des produits dégagés par les placements financiers, par les dividendes reçus, par des intérêts sur comptes courants débiteurs, diminués des charges des intérêts sur emprunts, sur comptes courants créditeurs et des dotations de provisions sur titres.

C III - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Eléments	Charges	Produits
Sur opérations de gestion		
- Régularisations pour congés payés à prendre (C.E.T)	223 193	233 775
- Litiges sociaux	0	0
- Indemnités et intérêts sur affaires contentieuses	83 770	31 775
- Accord transactionnel et contrôle	240 000	0
- Amendes	60	0
- Dons	6 569	0
- Accords GAFA	0	521 333
	553 592	786 883
Sur opérations en capital		
- VNC sur cessions immobilisations corporelles	20 385	0
- VNC sur cessions immobilisations financières	0	0
- VNC sur cessions immobilisations incorporelles	4 900	4 900
- Produits cessions immobilisations corporelles	0	0
- Produits cessions immobilisations incorporelles	0	0
- Produits cessions immobilisations financières	0	0
- Quote part de subvention d'investissements	0	50 969
	25 285	55 869
Sur dotations aux amortissements et reprises, provisions, transferts de charges		
- Provisions aux amortissements dérogatoires	12 627	811 485
- Provisions pour litiges sociaux	176 964	217 992
- Provisions sur compte courant	638 000	0
- Provisions pour risque	115 000	0
- Provisions pour gros entretiens	0	460 361
- Provisions diverses (dont créances)	0	0
- Reprise immobilisation en cours	0	0
- Provision art 39 Bis	6 000 000	4 850 889
	6 942 591	6 340 727
TOTAL	7 521 467	7 183 479

C IV - TRANSFERTS DE CHARGES

	2023	2022
Transferts de charges		
- Régularisations Indemnités journalières de Sécurité Sociale et Audiens	36 459	39 054
- Remboursements formation professionnelle	27 510	0
- Remboursements sinistres	6 510	84 023
- Remboursements pour fonction prud'homale	0	0
- Remboursements divers (protocole fournisseur)	5 500	5 969
- Mécénat de compétences	150 000	100 000
- Indemnité de chômage partiel	0	294
TOTAL	225 980	229 340

C V - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Elles représentent des aides obtenues de l'Etat et d'autres organismes :

	2023	2022
- Aide au portage	663 714	529 005
- Divers (Aide contrats apprentissage, Google, etc)	94 769	95 939
- Fonds de solidarité	0	0
- DGMIC	0	150 681
- Aide à l'exemplaire pour les titres de presse postés (en compensation hausse tarif postal)	2 043 804	0
- Aide exceptionnelle destinée à compenser l'augmentation des coûts d'approvisionnement en papier	459 104	0
TOTAL	3 261 390	775 625

C VI - PARTENARIAT - CONTRAT D'ECHANGE

Il a été constaté un chiffre d'affaires d'échanges de prestations publicitaires pour 1 092 712 €, la contrepartie de ces échanges étant des charges publicitaires et diverses.

D - AUTRES INFORMATIONS

D I - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Le capital social s'élève à 3 577 010 €, et se décompose ainsi :		
Actions composant le capital social au début de l'exercice	16 715	214
Actions composant le capital social en fin d'exercice	16 715	214

D II - EFFECTIF MOYEN DES SALAIRES EMPLOYES PENDANT L'EXERCICE

Catégories	2023	2022
Cadres administratifs	75	77
Cadres techniques	1	1
Journalistes	91	94
Employés	52	51
Ouvriers	7	6
TOTAL	226	229

C'est le total des effectifs présents à la fin de chaque mois de l'année divisé par 12.

Les personnes titulaires d'un contrat à temps partiel sont comptées en équivalent temps plein.

D III - REMUNERATIONS

Le montant global des salaires versés aux dix personnes les mieux rémunérées s'élève à 1 668 360 €.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Eléments	Montants
Total capitaux propres au 31/12/2021	26 219 972
Résultat 2022	1 084 097
Distribution de dividendes en 2022 sur résultats de 2021	(1 504 350)
Autres	1 703 372
Provisions réglementées	(194 977)
Total capitaux propres au 31/12/2022	27 308 114
Résultat 2023	1 394 498
Distribution de dividendes en 2023 sur résultats de 2022	0
Autres (subventions d'investissements)	100 325
Provisions réglementées	337 626
Total capitaux propres au 31/12/2023	29 140 562
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	1 832 447

RESULTATS FINANCIERS DE LA SA
GROUPE LA DEPECHE DU MIDI
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
(Articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INDICATIONS	2019	2020	2021	2022	2023
I - Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	3 577 010	3 577 010	3 577 010	3 577 010	3 577 010
Nombre d'actions émises	16 715	16 715	16 715	16 715	16 715
II - Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	88 907 578	84 811 108	86 924 182	85 699 821	83 544 043
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	939 525	7 207 192	4 969 623	5 107 515	5 237 055
Impôt sur les bénéfices et intégration fiscale	0	955 325	821 816	731 187	741 663
Participation des salariés	423 314	799 454	549 363	513 470	0
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	121 901	315 818	2 520 352	1 084 097	1 394 498
Résultat distribué	0	0	0	1 504 350	0
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	31	326	215	231	269
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	7	19	151	65	83
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	90	0
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	282	255	237	229	226
Montant de la masse salariale de l'exercice	15 673 222	14 326 554	14 062 525	13 231 260	12 721 886
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	7 028 852	6 085 850	6 421 583	5 965 860	5 718 802

**GROUPE DEPECHE
FILIALES ET PARTICIPATIONS
2023**

FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres avant résultat	% de participation directe
1) FILIALES DETENUES A PLUS DE 50 %			
SA du Journal Midi Libre Rue du Mas de Grille - 34438 Saint Jean de Vedas Cedex	6 278 802	4 984 950	97,93%
SNC L'Agence Pôle Ouest Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	210 000	210 025	90,00%
SAS Dépêche Events Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	911 900	995 506	100,00%
SAS La Dépêche News Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	100 000	271 836	100,00%
EURL Proservices Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	10 000	13 435	100,00%
SAS Medias de Proximité Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	610 400	5 759 346	100,00%
SAS L'Occitane d'Imprimerie Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	700 000	2 097 002	100,00%
SAS Dépêche Hebdos 3, Place de la République - 12200 Villefranche de Rouergue	181 005	464 158	100,00%
SAS Midi Olympique Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	61 000	489 314	97,50%
SAS Midol Sports Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	100 000	1 002 182	100,00%
SAS Vià Occitanie Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	1 000 000	475 673	100,00%
TOTAL FILIALES			

2) PARTICIPATIONS DETENUES ENTRE 5 ET 50 %

SNC La Dépêche Interactive Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	306 000	766 632	35,00%
SA Société Anonyme des Gazettes Associées (SAGA) 13, Place de la Comédie - 34000 Montpellier	250 000**	NC	33,84%
SA Com quotidiens 19, Rue Saint- Denis - 92100 Boulogne Billancourt	145 920**	NC	6,00%
SAS GAMA 5 Rue Hanovre - 75002 Paris	100 000**	NC	20,00%
SAS My Sam Cab 8, avenue Pierre-Gilles de Genes - 81000 Albi	13 450	NC	13,09%
SAS ROSE 28 rue Dupont - 31500 Toulouse	15 000	15 000	33,33%
SNC Vià Toulouse Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	20 000	20 000	5,00%
SNC Vià Perpignan Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	20 000	20 000	5,00%
SNC Vià Montpellier Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	20 000	20 000	5,00%
SNC Vià Nîmes Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	20 000	20 000	5,00%
TOTAL PARTICIPATIONS			
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS			

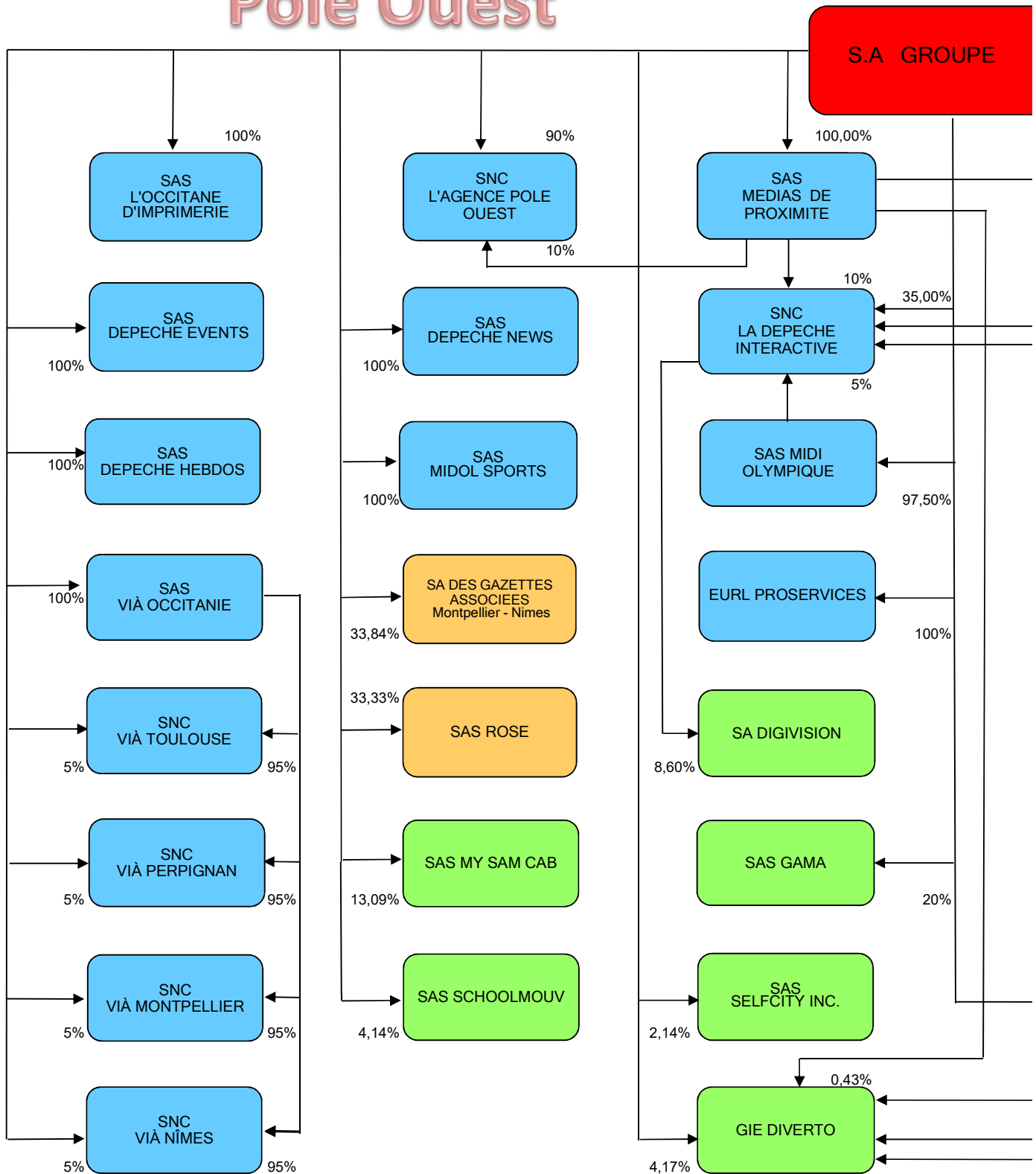
Montants nets des titres détenus	Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Chiffre d'affaires de l'exercice	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
15 943 676	8 490 585	60 047 426	(740 039)	0
2 080 305	(1 921 748)	13 277 385	(90 719)*	0
924 000	(1 237 999)	2 484 561	138 941	0
1 000 000	(368 028)	4 881 357	(130 214)	0
10 000	2 507	249 372	1 588	0
7 148 743	(6 623 992)	6 180 443	342 503	0
581 051	(2 939 887)	14 084 636	436 901	0
1 281 450	(670 049)	815 173	48 440	0
3 698	(1 375 315)	5 076 451	16 822	0
100 000	(1 519 489)	13 616 165	1 027 772	0
250 000	2 319 699	1 082 669	(794 736)	0
29 322 922	(5 843 716)			0

106 726	(444 995)	2 587 263	3 911*	0
611 272	0	NC	NC	0
91 317	0	NC	NC	0
20 000	274 800	NC	NC	0
146 088	0	NC	NC	0
5 000	729 500	4 270 486	389 501	0
1 000	791 777	439 518	30 167*	0
1 000	256 352	56 650	(34 006)*	0
1 000	496 880	312 750	349 325*	0
1 000	32 431	81 191	72 550*	0
984 403	2 136 745			
30 307 325	(3 706 971)			0

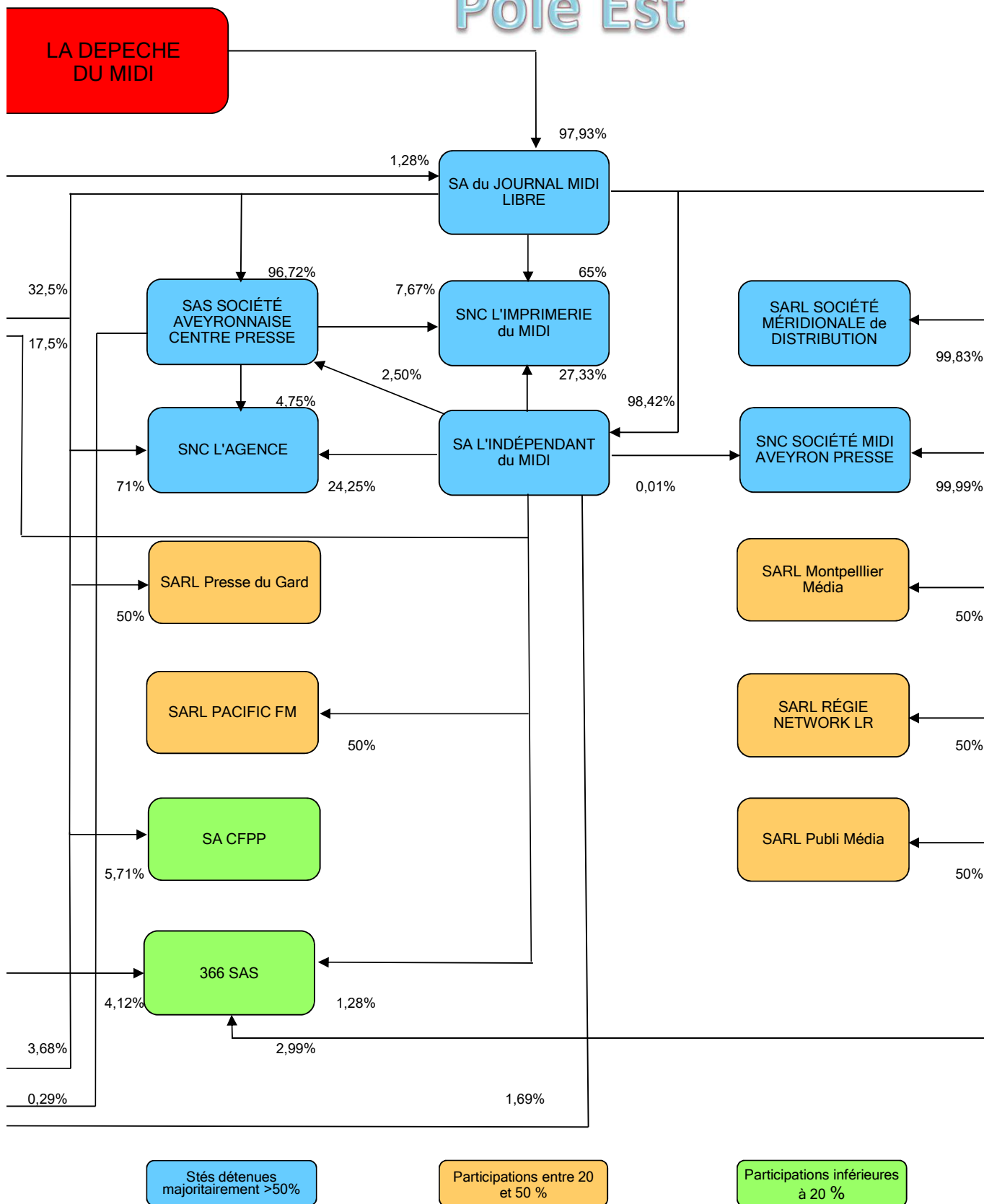
* Les résultats des SNC sont affectés lors de la clôture aux associés

**Au niveau du capital des filiales, les montants indiqués, pour le moment, sont ceux de N-1.

Pôle Ouest



Pôle Est



**COMPTES CONSOLIDÉS
DU GROUPE
2023**

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF CONSOLIDE

	Brut	Amortissements et provisions	Net 2023	Net 2022
Immobilisations incorporelles				
Ecart d'acquisition *	24 281 385	12 357 842	11 923 543	12 957 679
Concessions brevets et droits similaires	13 224 307	13 020 817	203 490	347 785
Droit au bail et Fonds commercial	1 779 988	385 806	1 394 182	1 517 824
Logiciels et autres imm. incorporelles	11 145 133	9 414 053	1 731 080	1 836 275
	50 430 813	35 178 518	15 252 295	16 659 563
Immobilisations corporelles				
Terrains, agencements de terrains	1 183 856	0	1 183 856	1 183 856
Constructions	12 928 848	6 430 244	6 498 604	5 071 404
Installations techniques, matériel et outillage industriels	86 108 587	74 860 597	11 247 990	8 339 574
Autres immobilisations corporelles	16 287 431	13 562 600	2 724 831	5 677 208
	116 508 722	94 853 441	21 655 281	20 272 042
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence	69 699	0	69 699	119 094
Participations et créances rattachées			0	0
Autres titres immobilisés	2 295 968	1 091 525	1 204 443	2 141 974
Prêts et autres immobilisations financières	9 739 313	91 994	9 647 319	10 521 981
	12 104 980	1 183 519	10 921 461	12 783 049
ACTIF IMMOBILISE	179 044 515	131 215 478	47 829 037	49 714 654
Stocks et en cours	3 283 238	914 129	2 369 109	2 577 717
Clients	27 660 691	1 327 176	26 333 515	24 020 124
Autres créances	15 281 716	578 750	14 702 966	16 823 589
Imposition différée	0	0	0	0
Disponibilités	19 888 537	0	19 888 537	20 075 769
ACTIF CIRCULANT	66 114 182	2 820 055	63 294 127	63 497 199
Comptes de régularisation Actif	2 369 136		2 369 136	2 775 011
TOTAL GENERAL	247 527 833	134 035 533	113 492 299	115 986 863

(*) Dont écart d'acquisition net constaté sur le groupe Midi Libre

11 878 326

12 729 405

PASSIF CONSOLIDE

	2023	2022
Capital social	3 577 010	3 577 010
Primes	576 238	576 238
Réserves du groupe	11 021 407	10 744 252
Autres capitaux propres	3 166 527	3 694 975
Part du résultat revenant au groupe	3 291 735	387 659
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	21 632 917	18 980 135
Capital social et réserves revenant aux minoritaires	112 072	107 500
Part du résultat revenant aux minoritaires	10 369	1 048
INTERETS MINORITAIRES	122 441	108 548
Provisions pour risques et charges *	14 630 567	16 690 891
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 630 567	16 690 891
Emprunts**	6 339 500	8 097 988
Fournisseurs et comptes rattachés	17 799 779	19 276 453
Autres dettes	41 998 792	40 943 923
Impôts différés passif	1 129 910	892 679
DETTES***	67 267 981	69 211 043
Comptes de régularisation Passif ***	9 838 391	10 996 246
TOTAL GENERAL	113 492 299	115 986 863
* Dont provision pour indemnité retraite	8 552 481	9 686 300
Dont provision pour restructuration	2 344 537	2 616 362
** Dont intérêts frais bancaires, charges à payer	1 869	1 901
*** Dettes à moins d'un an	62 039 046	63 416 866

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	2023	2022
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue - Biens	102 749 577	109 030 031
Production vendue - Services	93 878 433	89 910 546
Chiffre d'affaires net	196 628 010	198 940 577
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	9 895 345	3 918 283
Reprises provisions sur actif circulant	476 233	685 947
Reprises provisions pour risques et charges	3 800 871	2 941 347
Transferts de charges	503 461	2 991 503
Autres produits d'exploitation	3 282 736	2 882 764
	214 586 655	212 360 420
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	2 646	4 954
Variation de stocks de marchandises	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	12 531 601	14 585 554
Variation de stocks de matières premières et approvisionnements	340 060	(701 582)
Autres achats et charges externes	95 424 956	92 084 833
Impôts, taxes et versements assimilés	3 466 587	3 500 548
Salaires et traitements	63 601 383	68 057 678
Charges sociales	23 403 776	24 988 892
Participation des salariés	837 126	992 564
Dotations d'exploitation aux amortissements sur immobilisations	4 995 472	4 578 151
Dotations d'exploitation aux provisions sur actif circulant	366 513	543 275
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 670 665	914 358
Autres charges d'exploitation	1 208 936	1 773 968
	208 849 722	211 323 194
1 - Résultat d'exploitation avant amortissements des écarts d'acquisition	5 736 933	1 037 226
Amortissements des écarts d'acquisition	1 034 136	1 034 136
2 - Résultat d'exploitation après amortissements des écarts d'acquisition	4 702 797	3 090
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré	0	0
Produits financiers		
Produits financiers de participations	103 707	175 833
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	29 751	507 352
Autres intérêts et produits assimilés	543 572	478 170
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers		
	677 030	1 161 355
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	154 225	152 938
Dotations aux provisions et transferts de charges	645 723	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières	0	0
	799 948	152 938
3 - Résultat financier	(122 918)	1 008 417
4 - Résultat courant avant impôts	4 579 879	1 011 507

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	2023	2022
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 975 262	2 854 391
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 487	60 821
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 572 297	3 781 971
Autres produits exceptionnels	855 889	533 752
	4 416 935	7 230 935
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 599 284	1 448 966
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	441 785	145 774
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	798 352	3 449 181
Autres charges exceptionnelles	0	0
	2 839 421	5 043 921
5 - Résultat exceptionnel	1 577 514	2 187 014
6 - Résultat avant impôts	6 157 393	3 198 521
Impôts sur les bénéfices	2 630 344	1 746 842
Imposition différée	412 470	932 458
7 - Résultat net des sociétés intégrées globalement	3 114 579	519 221
8 - Résultat net des sociétés mises en équivalence	187 524	(130 514)
9 - Résultat net de l'ensemble consolidé	3 302 103	388 707
10 - Part du résultat revenant aux minoritaires	10 369	1 048
11 - Part du résultat revenant au groupe	3 291 735	387 659
12 - Résultat net de l'ensemble consolidé par action	197	23

GROUPE LA DEPECHE DU MIDI
S.A au capital de 3.577.010 euros
Siège Social : Toulouse (31) Avenue Jean Baylet
R.C.S Toulouse B 570 804 542

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale annuelle en application des statuts et de la Loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de notre activité et des perspectives d'avenir, et aussi soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport. Les convocations prescrites par la Loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Tendances générales du Groupe et points significatifs

L'année 2023 confirme la tendance positive observée sur le Pôle Ouest du Groupe depuis 2019. En effet, son chiffre d'affaires est en croissance de +2,1 M€, contre une érosion de -5 M€ par an il y a une dizaine d'années.

La perte de valeur liée à notre baisse de diffusion est compensée par les nouveaux revenus issus du numérique, de notre agence de communication et de notre diversification, ce qui conforte nos choix stratégiques.

Corollairement, l'année 2023 a continué d'être marquée par un contexte inflationniste fort, en particulier sur le prix de l'électricité qui a été multiplié par plus de trois par rapport à 2022. De même le prix toujours très élevé du carburant, avec la fin des amortisseurs mis en place par l'Etat, pèse sur nos coûts logistiques et de déplacement.

En revanche, nous avons enregistré une baisse progressive du prix du papier qui est revenu en fin d'année à 635 € la tonne pour le 42 grammes, après avoir enregistré un record historique de 940 € un an auparavant.

En septembre nous avons achevé la modernisation de notre site d'impression toulousain et mis en service les groupes quadris nous permettant désormais d'imprimer 32 pages en quadrichromie, tout en maintenant la pagination maximale à 48 pages sur nos 2 rotatives.

Le pôle rugby porté par l'effet Coupe du Monde a réalisé un exercice exceptionnel avec +600K€ de recettes publicitaires dont 460K€ du site rugbyrama.fr que nous avons repris en direct en début d'année après avoir mis fin à notre partenariat avec Eurosport.

Pour sa deuxième année d'existence le Rose Festival qui s'est déroulée au MEETT du 1er au 3 septembre 2023 en présence de 90.000 spectateurs, a vu un doublement de ses revenus qui ont atteint 4 M€. Il dégager déjà un bénéfice de 390.000 €.

Nous entendons faire encore mieux cette année avec une quatrième journée et des têtes d'affiche qui doivent nous permettre d'intégrer le top 10 des festivals français.

En janvier Diverto est devenu notre nouveau magazine TV. Il n'est jamais facile de changer les habitudes de nos lecteurs, attachés à TV Magazine depuis plus de trente ans. Notre diffusion du dimanche s'en est ressentie, mais avec Midi, cela nous permet de maîtriser désormais en totalité notre offre dominicale. L'objectif est

maintenant de développer les recettes publicitaires nationales, commercialisés par 366.

La diffusion

La baisse de la vente au numéro a été de -9,7% en moyenne en semaine et -10,1% le dimanche.

La tendance baissière des abonnements print, déjà constatée l'exercice précédent, s'est accentuée pour atteindre -5,6%. La croissance globale des abonnements numériques a été de +14% en moyenne sur l'année.

Globalement sur les canaux traditionnels l'érosion de la diffusion est de -4%.

L'audience de nos sites

La croissance de nos audiences se poursuit. Nous consolidons nos positions avec +10% de visites en 2023, soit 9 points de plus que la moyenne du secteur de la Presse Quotidienne. Grâce à ces performances, nos trois marques de PQR (La Dépêche, Midi Libre et L'Indépendant) se situent dans le top 10 des sites d'information.

L'audience de La Dépêche progresse de +3% avec près de 750 millions de visites sur l'année. Nous confortons notre deuxième place de la PQR derrière Ouest France et nous plaçons à la 5ème place des sites d'information en France.

L'activité publicitaire

Publicité locale :

Le chiffre d'affaires de la publicité commerciale de L'Agence Pôle Ouest atteint 20M€, en croissance de +9,3% par rapport à 2022. Nous enregistrons le meilleur score de la profession pour la quatrième année consécutive. Cette performance remarquable légitime le passage au mode Agence engagé depuis plusieurs années.

En revanche les Carnets sont en repli de -2,8% et les Annonces Légales de -2,7%, suivant la tendance nationale.

Publicité Nationale :

Après la baisse de 2022, notre régie extra-locale 366 a stabilisé le chiffre d'affaires de PQR66 (+0,1%) et le titre à titre a nettement rebondi (+104,9%). Globalement, le chiffre d'affaires print dépasse 3,1 M€.

La publicité extra-locale numérique atteint 6,1 M€ et marque un léger repli (-2,5% vs 2022), après plusieurs années de croissance exceptionnelle. C'est la raison pour laquelle, nous allons accélérer sur la vidéo qui capte une part de plus en plus importante des dépenses publicitaires des annonceurs nationaux.

Avant de passer aux faits marquants intervenus en 2024, le Président tient, au travers des représentants du personnel, à féliciter l'ensemble des équipes du Pôle Ouest pour leur travail.

« Grâce aux efforts de tous, nous avons un pôle qui a assaini son modèle économique et dont les résultats tirent l'ensemble du Groupe. Même s'il reste du chemin à parcourir pour atteindre la pérennité, il est fondamental de se rappeler que ce sont ces bons résultats qui nous permettent de rester indépendant, valeur ô combien importante de nos jours. Merci à tous. »

LES FAITS MARQUANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LES PERSPECTIVES DE L'ANNÉE 2024

Fin janvier, nous avons repris à la barre du Tribunal de commerce en association avec le Groupe Esprit Pergo, la célèbre brasserie « Le Bibent » place du Capitole à Toulouse, concrétisant ainsi une idée que nous avons eue il y a plusieurs années, avec le projet de brasserie Midol. Notre objectif est de rendre son lustre à cette institution créée en 1861 et sur les banquettes de laquelle, Jaurès aimait à écrire ses chroniques littéraires qu'il signait sous le pseudonyme du « Liseur » dans les colonnes de La Dépêche.

Le 1^{er} mars nous avons augmenté de 10 centimes le prix de vente du journal au numéro, pour la première fois depuis six ans. Nous restons en dépit de cela, le

journal le moins cher de la PQR. Nous avons revu notre politique commerciale sur les abonnements print en adoptant le forfait mensuel et en relevant leur prix de +5%.

Pour répondre à la demande du marché, nous plaçons la vidéo qui est devenu le premier format publicitaire en France, au cœur de notre stratégie de développement numérique. Le Groupe réalise déjà 1,5 M€ de revenus mais atteint sa limite, compte tenu du changement de méthode de Google qui va favoriser les articles disposant d'une vidéo « native ». A cet effet, nous avons recruté un Chef du pôle vidéo, ancien rédacteur en chef-adjoint de « Brut », pour produire des vidéos sur notre zone de diffusion et au-delà. L'objectif est de développer l'audience et sa monétisation. Nous prévoyons aussi de concevoir de nouveaux formats éditoriaux dédiés notamment aux réseaux sociaux et ainsi maintenir le temps d'avance dont nous disposons par rapport à nos confrères.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le chiffre d'affaires a diminué de -2,5% pour s'établir à 83.544.000 € contre 85.700.000 € en 2022, soit 2.156.000 € de moins, comme évoqué dans le paragraphe « Activité de la société » et se répartit principalement entre :

- 41.901.000 € de chiffre d'affaires diffusion
- 27.712.000 € de chiffre d'affaires publicité

Le total des produits d'exploitation, qui intègre les subventions, les reprises de provisions et depuis l'an dernier les droits voisins, s'élève à 88.470.000 € contre 88.040.000 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation passent de 85.511.000 € à 84.708.000 € en baisse de -1.233.000 € par rapport à 2022, soit -0,9%.

Le montant des frais de personnel correspondant à la somme des salaires, traitements et charges sociales s'élève à 18.441.000 € contre 19.197.000 € en 2022, soit une baisse de -3,9%. L'effectif salarié moyen est de 226 personnes pour la seule société La Dépêche du Midi, soit deux de moins que l'année précédente.

Ainsi, le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 3.762.000 € au lieu de 2.529.000 € l'exercice précédent, soit une amélioration de +1.233.000 €.

Le résultat financier est négatif de (1.229.000) € contre (352.000) € l'exercice précédent. Il prend en compte la dotation d'une provision sur les titres de viàOccitanie et de la Gazette de Montpellier (SAGA).

Compte-tenu des bénéfices et pertes transférés de (59.000) €, correspondant à la quote-part des résultats des SNC, le résultat courant avant impôt est bénéficiaire de 2.474.000 € contre 2.040.000 € en 2022, soit une amélioration de +434.000 €.

Le résultat exceptionnel est négatif de (338.000) € alors qu'il était positif de 288.000€ en 2022. Il intègre la dotation d'une provision article 39 bis, d'un montant de 1,5 M€.

Après impôt sur les bénéfices, d'un montant de 742.000 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net de 1.394.000 € au lieu de 1.084.000 € au titre de l'exercice précédent.

La participation des salariés aux résultats pour l'UES Dépêche est de 324.000 €.

Sa baisse par rapport à l'an dernier est liée au fait que l'accord de participation exclut du calcul les variations de la provision au titre de l'article 39 bis du CGI. Habituellement, la dotation de cette provision diminue le résultat et l'impôt sans affecter la participation. Mais cette année, nous avons repris une part importante pour financer les groupes quadri de l'imprimerie et nous avons l'effet inverse.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 89.721.000 € contre 84.287.000 € à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de +6,4%.

Le montant net des immobilisations est de 45.367.000 € en augmentation de +1,6% par rapport à 2022. L'endettement correspondant à la somme des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, des emprunts et dettes financières divers,

s'élève à 3.511.000 € et représente 3,9% du total du bilan contre 4,2% l'an dernier.
La répartition par échéances de cette dette financière est la suivante :

A moins d'un an : 31,6%
Entre un et cinq ans : 68,4%
A plus de cinq ans : néant

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de l'exercice s'élevant à 1.394.498 € au report à nouveau.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué
2021	0€
2022	1.504.350€
2023	0€

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions prévues par les articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce modifié par décret n°2015-1553 du 27 novembre 2015, figureront en annexe la décomposition des factures reçues et émises non réglées dont le terme est échu à la clôture de l'exercice écoulé.

COMPTES CONSOLIDES ET SOCIETE CONTROLEES

Au 31 décembre 2023, le périmètre de consolidation du Groupe est rappelé dans l'annexe des comptes consolidés.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

En application de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous apportons les informations complémentaires suivantes :

I. PRISES DE PARTICIPATION

Au cours de l'exercice, notre Société n'a procédé à aucune prise de participation.

II. PRISES DE CONTROLE

Notre Société n'a pris le contrôle d'aucune société.

III. CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons cédé aucune participation.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

- Actionnaires détenant plus de 65 % du capital :
 - o Société Occitane de Communication..... 96,24%
- Actionnaires détenant plus de 2 % du capital :

- Mutuelle Groupe La Dépêche du Midi :2,49 %

Enfin, le Président rappelle que l'Assemblée des actionnaires n'a donné aucune délégation, à notre Conseil d'Administration concernant des augmentations de capital.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucun salarié de l'entreprise ne détient d'action dans le capital de notre Société.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous indiquons, conformément à l'article L. 225-38 du Code de commerce, qu'au cours de l'exercice, une garantie bancaire a été souscrite auprès du CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRENÉES afin de répondre à la garantie sollicitée par les papetiers auprès du GIE DIVERTO auquel nous appartenons.

Cette convention a été préalablement autorisée par votre Conseil d'Administration.

En outre, une convention de partenariat a été passée avec la Mutuelle Réalisations Sociales concernant le partage du financement du loyer du crédit-bail des machines de notre salle de sport.

Enfin une convention de prêt de consommation a été passée concernant une action détenue par notre Société dans SAGA au bénéfice de Jean-Benoît BAYLET pour lui permettre de siéger à son Conseil d'administration.

Elle n'a pas pu faire l'objet d'une autorisation préalable en raison de contraintes de délais. Elle a cependant été communiquée à vos Commissaires aux comptes pour l'établissement de leur rapport spécial.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, le Président signale aux administrateurs que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 131.203 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

MANDATS SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 al.3, du Code de commerce, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés durant l'exercice écoulé sera annexée au rapport de gestion.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le mandat d'administratrice de Madame Victoria BAYLET arrivant à son terme, la prochaine Assemblée sera appelée à se prononcer sur son renouvellement.

Les mandats de Commissaire aux comptes titulaire de la SARL KAUFMANN & ASSOCIES, et de Commissaire aux comptes suppléant de la SAS ACSO CONSEILS AUDIT arrivent à leur terme, la prochaine Assemblée sera appelée à se prononcer sur son renouvellement.

Le Conseil d'Administration



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Conformément à l'ordonnance n°2017-1162 du 12 Juillet 2017 ainsi que du décret n°2017-1174 du 18 Juillet 2017 portant diverses mesures de simplification et de clarification des obligations d'information à la charge des sociétés, le Conseil d'Administration présente à l'Assemblée Générale un rapport sur le gouvernement d'entreprise, qui est joint au rapport de gestion.

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

Exercice de la Direction Générale

Conformément aux dispositions légales, nous vous indiquons que votre Conseil d'Administration a décidé compte tenu de l'évolution de l'organisation de la gouvernance entamée depuis ces dernières années au sein du Groupe de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. En conséquence Monsieur Jean-Michel BAYLET assume sous sa responsabilité la Présidence du Conseil d'Administration de la Société.

Et Monsieur Jean-Nicolas BAYLET exerce la fonction de Directeur général.

Le Conseil d'Administration

La Société est administrée par un Conseil d'Administration de trois membres au moins et de douze au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Au cours de l'exercice 2023, le Conseil d'Administration est composé de 11 membres.

La durée de leurs fonctions est de six années au plus.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année en cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

Les administrateurs sont toujours rééligibles.

Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil est composé de trois femmes sur onze Administrateurs.

Madame Marie-France MARCHAND-BAYLET, Madame Véronique VEDRINE et Madame Victoria BAYLET.

Au titre de l'exercice 2023, les membres du Conseil d'administration sont :

Nom	Fonction	Date de fin
BAYLET, Jean-Michel	Président et Administrateur	30062029
MARCHAND-BAYLET, Marie-France	Vice-Présidente et Administratrice	30062029
BAYLET, Jean-Nicolas	Administrateur et Directeur Général	30062026
BAYLET, Jean-Benoît	Administrateur	30062029
BAYLET, Victoria	Administratrice	30062024
LAFFONT, Eric	Administrateur	30062026
CHATILLON, Alain	Administrateur	30062025
VEDRINE, Véronique	Administratrice	30062029
REVOL, Pierre Yves	Administrateur	30062026
GABARROT, Eric	Administrateur	30062026
TOURAILLE Frédéric	Administrateur	30062029

CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2023, il n'y a pas eu de convention intervenue, directement ou par personne interposée, entre d'une part, l'un des

mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital à l'exception des conventions portant sur les conventions courantes et conclues à des conditions normales.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

MANDATS DE MADAME MARIE-FRANCE MARCHAND-BAYLET

Fonctions dans la Société : Vice-Présidente et Administratrice de GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Autres Fonctions dans le Groupe

- Dans les Sociétés Anonymes
 - Présidente du Comité Financier de GROUPE LA DEPECHE DU MIDI
 - Administratrice de LA SOCIETE DU JOURNAL MIDI LIBRE
- Dans les Sociétés Civiles Immobilières
 - Gérante de la SCI IMMOCCITANE
- Dans les Sociétés par Actions Simplifiée
 - Vice-Présidente de la SOCIETE OCCITANE DE COMMUNICATION
- Dans la Fondation d'Entreprise :
 - Présidente de la FONDATION GROUPE DEPECHE

Fonctions en dehors du Groupe

- Administratrice de SOCIETE PIERRE FABRE S.A
- Administratrice de Newrest - Foundation Unlimited
- Administratrice de l'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE TOULOUSE
- Administratrice du Musée Toulouse-Lautrec à ALBI
- Administratrice de la Fondation MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL

MANDATS DE MONSIEUR JEAN-MICHEL BAYLET

Fonctions dans la Société : Président du Conseil d'Administration et Administrateur de GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Autres fonctions dans le Groupe

- Dans les Sociétés Anonymes
 - Président du Conseil d'Administration et Administrateur de LA SOCIETE DU JOURNAL MIDI LIBRE
 - Représentant permanent de GROUPE LA DEPECHE DU MIDI dans L'INDEPENDANT DU MIDI
- Dans les Sociétés par Actions Simplifiée
 - Président de MIDI OLYMPIQUE
 - Président de MEDIAS DE PROXIMITE
 - Président de MIDOL SPORTS
 - Président de la SOCIETE OCCITANE DE COMMUNICATION
 - Président de DEPECHE HEBDOS

MANDATS DE MONSIEUR JEAN-NICOLAS BAYLET
--

Fonctions dans la Société : Directeur Général et Administrateur de GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Autres fonctions dans le Groupe

- Dans les Sociétés Anonymes
 - Vice-Président et Administrateur de LA SOCIETE DU JOURNAL MIDI LIBRE
 - Administrateur de la Société L'INDEPENDANT DU MIDI

- Dans les Sociétés par Actions Simplifiée
- Directeur Général de MIDI OLYMPIQUE
- Directeur Général Délégué de MEDIAS DE PROXIMITE
- Président de la SAS VIA OCCITANIE

Fonctions en dehors du Groupe

- Représentant permanent de GROUPE LA DEPECHE DU MIDI au Conseil de Surveillance de 366 SAS
- Représentant permanent de GROUPE LA DEPECHE DU MIDI en tant que membre du Conseil de Surveillance de Com Quotidiens
- Administrateur au sein du GIE Panorama PQR
- Représentant permanent GROUPE LA DEPECHE DU MIDI au sein du Conseil d'Administration du GIE DIVERTO

LES DIFFERENTS COMITES

Comité financier

Marie-France MARCHAND-BAYLET	Présidente
Jean-Michel BAYLET	
Jean-Nicolas BAYLET	
Jean-Benoît BAYLET	
François MEILLAN	

Comité exécutif

Jean-Michel BAYLET	Président
Marie-France MARCHAND-BAYLET	
Jean-Nicolas BAYLET	
Jean-Benoît BAYLET	
Eric LAFFONT	
François MEILLAN	
Frédéric TOURAILLE	
Alain BAUTE	

DELEGATIONS

Nous vous indiquons que l'Assemblée des actionnaires n'a donné aucune délégation à notre Conseil concernant des augmentations de capital.

Le Conseil d'Administration



GROUPE LA DEPECHE DU MIDI
Société anonyme au capital de 3.577.010 euros
Siège Social : Toulouse (31) Avenue Jean Baylet
R.C.S Toulouse B 570 804 542

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à 11h00 heures, les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Jean-Michel BAYLET préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Victoria BAYLET et Monsieur Jean-Benoît BAYLET sont appelés comme scrutateurs.
Monsieur François MEILLAN est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur Diego DECHELOTTE représentant KPMG Audit, et Monsieur Emmanuel KAUFMANN, représentant KAUFMANN & ASSOCIES, Commissaires aux comptes régulièrement convoqués sont présents.

Assistent également à la réunion, régulièrement convoqués :
Messieurs Alain MALLET, Secrétaire du Comité Social et Economique et Jérôme REUILLE, élu du Comité Social et Economique.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant votés par correspondance possèdent 16.527 actions, et que le quorum requis pour la validité des délibérations est atteint, soit plus du quart des actions ayant droit de vote pour les décisions en matière ordinaire.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- la liste des actionnaires ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés (ainsi que les formulaires de vote par correspondance) ;
- les copies et les récépissés postaux d'envoi recommandé des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- la copie et le récépissé postal d'avis de réception de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux comptes ;
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2023 ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- le rapport sur la gestion du groupe ;
- les comptes consolidés ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice et sur les comptes consolidés ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
- la copie des documents adressés aux actionnaires sur leur demande ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ;
- Approbation des comptes annuels et quitus aux administrateurs ;
- Rapport de gestion du groupe ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225.38 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Affectation du résultat ;
- Fixation des jetons de présence ;
- Renouvellement de mandat d'un administrateur ;
- Renouvellement de mandat de Commissaires aux Comptes ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes.

Le Président donne ensuite la parole aux Commissaires aux comptes qui procèdent à la lecture de leur rapport général et de leur rapport spécial.

Le Président donne aussi lecture du rapport sur la gestion du Groupe, puis il rend la parole aux Commissaires aux comptes pour la lecture de leur rapport sur les comptes consolidés.

Le Président remercie les Commissaires aux comptes et leur renouvelle sa confiance.

Il déclare que le bilan, le compte de résultats, leurs annexes et les comptes consolidés, ont été communiqués au Comité Social et Economique.

Puis, Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 Décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39,4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 131.203 €.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion du groupe et le rapport des Commissaires aux comptes, l'Assemblée approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 225-38 du Code de Commerce, approuve et ratifie les autorisations données par le Conseil d'Administration à l'effet de passer ces conventions.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration quant à l'affectation du résultat net de l'exercice d'un montant de 1.394.498 € au report à nouveau.

Elle prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué
2021	0 €
2022	1.504.350 €
2023	0 €

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à 100.386 € le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice en cours.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'administratrice de Madame Victoria BAYLET arrive à son terme, décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2030 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix, à l'exception de Victoria BAYLET qui ne prend pas part au vote.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat de Commissaire aux comptes de la SARL KAUFMANN & ASSOCIES arrive à son terme, décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2030 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Elle décide également de renouveler en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, à compter de ce jour et pour la même durée, le mandat de la SAS ACSO CONSEILS AUDIT située à LABEGE (31670), 1149 La Pyrénéenne.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Le Président déclare la séance levée à 12h00 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Certifié conforme à l'original
Fait à Toulouse, le 24 juin 2024

Le Président



Jean-Michel BAYLET